

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE (ATD2)

Objet : GESTION 2014

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La sous-commission composée de Mme Edith Magali BARBLAN et Mme Patricia DA ROCHA présidente-rapporteur (remplaçante de M. Romain BLUM dès la 2^e rencontre) a rencontré trois fois le Municipal en charge du service, M. Yves PACCAUD. Lors de la première rencontre le 4 février 2015, elle a également rencontré Mme Marie-Ange HESELTINE, secrétaire de direction ATD2. Le 18 mars 2015, M. René JOMINI, préposé à la police des constructions, s'est joint à la rencontre. Quant à la dernière, le 24 mars 2015, M. Jomini et M. Marc BUNGENER, délégué ad intérim au développement durable, étaient également présents.

Nous tenons à remercier l'ensemble des intervenants pour leur accueil, la clarté des réponses fournies et leur coopération.

Personnel

2014 a été une année difficile au niveau du personnel. En effet, des arrêts maladie de longue durée ainsi que plusieurs départs ont perturbé ce dicastère (voir vœu dans rapport général).

Urbanisme

Pour les planifications localisées, nous avons reçu les informations d'avancement suivantes :

- PPA "Morges Gare-Sud" : adopté par le Canton en décembre 2014
- PPA "Parc des Sports": des négociations avec les instances cantonales sont toujours en cours en 2014, sera transmis au Canton pour un deuxième examen début 2015.
- PPA "Prairie-Nord/L'Eglantine" : le projet avance. Une démarche publique a été mise en place, permettant à diverses associations de donner leur avis.
- PPA "La Longeraie" : le PPA a été transmis au Canton pour examen préalable, alors que la convention générale sur le financement des équipements sera signée avec les propriétaires en 2015.
- PPA "Sud-Est morgien": le projet de la RC1 devrait être mis à l'enquête par le Canton en 2015. Après cela, le PPA pourra être adapté.
- PPA "Les Fonderies" : les travaux débuteront en 2015.
- PPA : "La Baie II" (Blancherie) : des modifications seront proposées par le mandataire en 2015.

- PGA (Plan Général d'Affectation) : les travaux de révision ont débuté en mai 2014. Les acteurs locaux concernés ont été consultés une fois à fin 2014. Les travaux devraient durer environ 5 ans.

Police des constructions

45 nouveaux dossiers de mise à l'enquête ont redescendu la moyenne des dernières années. Le nombre de dossiers ouverts se maintient à 160 pour l'année 2014.

Plus d'un tiers des dossiers ont fait l'objet d'oppositions ou d'observations, ce qui engendre un surplus de travail de la part de la police des constructions. Par exemple, un dossier a fait l'objet d'un ordre de remise en ordre suite à des travaux non conformes, 4 dossiers ont fait l'objet de dénonciation à la Préfecture.

Les demandes d'autorisations pour la pose de capteurs solaires et photovoltaïques sont en augmentation. (18 en 2014, 5 en 2013).

Contrôle énergétique des constructions

Cette prestation est assurée par une étroite collaboration entre la Police des constructions, le délégué au développement durable et une société privée spécialisée dans la mise en œuvre de solutions énergétiquement efficaces et durables. Aucun dossier n'a été soumis en 2014.

LHR – Loi sur l'harmonisation des registres

La tenue à jour de ces registres est une tâche pérenne. Elle inclut également l'attribution de numéros sur demande de gérances.

Recensement et contrôle des citernes

L'ERM indique 783 citernes sur le territoire morgien. 26 sont répertoriées comme citernes à simple manteau, citernes qui ne devraient plus exister.

Commissions consultatives

La Commission d'urbanisme s'est réunie à trois reprises durant l'année 2014 (1 x en 2013). La Commission de salubrité, sécurité et prévention des incendies s'est réunie à 8 reprises.

La Commission consultative de l'urbanisme est secondée par des spécialistes externes, pour l'année 2014 : un ingénieur en circulation, un architecte / paysagiste, un avocat, un notaire et un spécialiste en questions énergétiques.

Développement durable

Agenda 21

Commission consultative Agenda 21

La commission consultative s'est réunie à 3 reprises. Elle est constituée de : 1 personne de chaque groupe politique, 4 municipaux, l'ASM, le CEFIL (information Léman relais) et parfois l'Association Ecojardin ainsi que le délégué au développement durable.

Boîtes de partage entre habitants

Une boîte sera installée à l'avenue de Chanel et une autre sur le chemin de Tolochenaz. Une troisième sera installée au Collège des Jardins (printemps 2015).

Ces boîtes recueillent les objets dont les gens ne veulent plus mais qui pourraient servir à d'autres (jeux de société, ballons, etc.). D'accès libre, elles ont été construites par le contremaître de la Ville de Morges. Elles resteront en place une année afin de vérifier leur utilisation ou non.

Ecojardin à Morges

Divers soutiens ont été accordés par la ville. Par exemple : donner les moyens d'installer un point d'eau sur la parcelle prêtée à la Vogéaz.

Mobilité

Plan mobilité pour l'administration communale

102 incitations ont été octroyées contre 92 en 2013 pour les employés de la commune afin de les encourager à utiliser la mobilité douce (abonnements demi-tarif, etc.).

Journée de la mobilité

Elle a eu lieu le 22 septembre 2014. Divers ateliers ont eu lieu, avec peu de participants, la date choisie tombant sur un long week-end.

Energie

Fonds d'encouragement communal pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables

114 subventions ont été allouées pour un montant de CHF 155'288.60.

Ces subventions concernent : l'achat de vélos traditionnels, de vélos électriques, de cabas à roulettes et des travaux d'isolation, d'installation de capteurs solaires thermiques, de capteurs solaires photovoltaïques et d'une pompe à chaleur.

Opération Eco Familles

ATD2, en collaboration avec l'Association Terragir Energie Solaire, a participé à l'organisation d'une opération "Energie". Dès juin 2015, 50 familles seront suivies pendant une année afin de déterminer comment réduire leur consommation d'énergie.

Mobilité

Groupe Vélo Morges (GVM)

Le GVM s'est réuni à deux reprises afin de prévoir les améliorations et développement des infrastructures pour les cyclistes. Diverses propositions ont été discutées avec les services techniques et la police.

Transports publics morgiens (TPM)

La fréquentation est restée stable en 2014. Les horaires ont subi diverses modifications afin de mieux desservir la région. Le réseau s'est bien développé et les TPM se portent bien.

Conclusion

La sous-commission est bien consciente de l'ampleur et de la diversité des actions liées au Dicastère ATD2. La sous-commission n'a objectivement pas relevé de dysfonctionnement, et constate que les problèmes de personnel sont en passe d'être réglés. Une nouvelle cheffe de l'urbanisme prendra ses fonctions au 1^{er} avril 2015, ce qui portera le dicastère à 7,5 EPT.

Pour la commission de gestion

La Présidente

Claudine Dind

Pour la sous-commission

La Présidente

Patricia da Rocha